En préparation du même Auteur :

Communisme libertaire
contre Collectivisme

L'ÉVOLUTION DE L'IDÉE DE DIEU

Lucien HENAULT

Le Parti Ouvrier Et l'Anarchie

LA LIBERTÉ ET L'AUTORITÉ. — L'IDÉAL DU SOCIALISME. — LA DOCTRINE DU PARTI OUVRIER. — LA LIBÉRATION DU TRAVAIL ET LE P. O. — L'ÉTAT ET LE P. O. — LA RELIGION ET LE P. O. — L'INTERNATIONALISME. — LA POLITIQUE ET LE PARLEMENTARISME. — CONCLUSION.

Tirage : 5,000 exemplaires

(EDITION DU *Réveil des Travailleurs*

LIÈGE
IMPRIMERIE COOPÉRATIVE, M. THONE, DIR.
Rue Saint-Jean-Baptiste, 13. — Téléphone 1814.

1901

Liberté et Autorité

Depuis les temps lointains où les guerriers et les prêtres, la force aidée de la ruse, opprimèrent les faibles et les naïfs, la lutte fut engagée entre la liberté et l'autorité. Toute la trame de l'histoire est tissée de luttes gigantesques, tantôt sourdes et légales, tantôt violentes et sanguinaires, car vivre et être libre est le but que de tous temps et sous des dénomminations diverses se sont assignés les révoltés. Ainsi, pas à pas, l'Humanité a fait un bout de chemin ! Mais hélas, dès que les minorités révolutionnaires atteignent ou s'approchent du pouvoir, chaque fois qu'une secte ou qu'un parti arrive à l'hégémonie — irrémédiablement — ses dirigeants, se croyant indispensables et jouissant des honneurs d'abord et des profits ensuite, tendent à cristalliser les doctrines, à arrêter l'essor de la pensée, à mettre « hors la loi » les insoumis qui essayent d'adapter les sociétés à de nouvelles conditions de vie.

Les brillants appels à l'indépendance, à la liberté de conscience, sont dès lors remplacés par les exhortations au calme, au respect des textes et des règlements, à la discipline pour tout dire. Les décisions prises antérieurement, les programmes acceptés et *tout de circonstance*, deviennent des dogmes intangibles.

Les chefs deviennent sacrés, et sacrilèges qui met en doute leur sincérité et leur omniscience. Dès lors

pleuvent les excommunications d'abord, les persécutions ensuite. Le *Hors de l'Eglise point de salut* résume les aspirations de tous les « arrivés », opprimés d'hier, oppresseurs d'aujourd'hui.

Comme pour ses devanciers dans l'histoire, ces vérités tristes vont se répéter pour le mouvement socialiste contemporain, grandiose comme une religion nouvelle, mais participant des tares de toute religion. Les Partis Ouvriers, aspirant à la direction des sociétés, s'approchant du pouvoir, y participant partiellement déjà par leurs députés, leurs conseillers provinciaux, municipaux, prud'hommes, etc., en arrivent à user vis-à-vis des minorités insurgées dans leurs rangs, de procédés identiques à ceux que leurs devanciers employèrent jadis contre eux.

Déjà l'Internationale avait connu ces déchirements. Marx y synthétisait le dirigeant autoritaire de la conquête des pouvoirs publics et de la dictature du prolétariat ; Bakounine y apparaissait comme le champion de la liberté individuelle et de la révolution communiste. Et l'Internationale sombra, bien plus pour n'avoir pas su respecter dans son sein le droit de libre critique, que sous les coups de la réaction bourgeoise.

Depuis lors, avec la formation des Partis Ouvriers dans chaque pays, la lutte recommence entre la liberté et l'autorité. En France, les *anarchistes* furent exclus du P. O. En Allemagne, on exécuta les *jeunes* ; en Hollande, les *anti-parlementaires*.

Voici que le P. O. B. suit le même sillon de servitude, et lance à son tour des bulles d'excommunication contre les libertaires.

On se souvient qu'il y a quelques années déjà, des camarades furent exclus des rangs du P. O. à Gand, à Anvers, à Namur, à Liége, ailleurs encore.

Le calme parut renaître : les tendances nouvelles semblaient écrasées sous le lourd poids des « majorités compactes. » Mais l'évolution libertaire s'accomplissait incompressiblement. Le système électoral montra

bientôt son impuissance à rien améliorer dans les choses, et sa toute-puissance de dégénérescence sur les caractères les mieux trempés ; le collectivisme, étudié plus profondément, dévoila ses irrémédiables tares : le salariat, la concurrence et la hiérarchie qu'il laisse subsister, en dépit de la phraséologie révolutionnaire de ses propagandistes ; les syndicats commencèrent à comprendre qu'ils étaient dupes du mouvement politicien, et les éléments conscients pensèrent sérieusement à agir par eux-mêmes.

Dès lors, l'anarchie trouvait des sympathies dans les masses, non encore converties, mais sourdement mécontentes des lenteurs parlementaires et des palinodies des chefs jadis les plus estimés.

C'est alors que survint, en mai 1901, l'ordre du jour jésuitique du *Conseil général*, demandant l'exclusion des propagandistes qui « s'abritent derrière leur qualité de membres du parti pour combattre les principes, le programme et la tactique du P. O. », et invitant les *Maisons du Peuple* à refuser les salles de réunion aux anarchistes.

Les fédérations obéiraient-elles ? Des résistances se montrèrent. Huy d'abord s'exécuta. Liége, en une séance de Fédération scandaleuse, où le droit de la défense ne fut même pas respecté, escamota l'exclusion en un ordre du jour qu'un député qualifia : « d'ordre du jour de calottins ». Ce mouvement de régression, on tentera de l'étendre un peu partout. C'est ce qui nous incite à faire valoir les arguments qui militent en faveur de notre « prétention » de rester membres des organisations ouvrières et socialistes, et contre « le droit » de ceux dont il est de l'intérêt privé de nous exclure.

L'Idéal du Socialisme

Quels sont les reproches que l'on croit pouvoir adresser aux libertaires. Tout d'abord, on les accuse de combattre la charte fondamentale du P. O. Là est le premier grief que nous allons examiner, et il

apparaîtra que les violateurs sont tout d'abord parmi les rangs des autoritaires du socialisme.

Leur prétention va même jusqu'à nous refuser la qualité de socialiste.

Cela est enfantin. Si socialisme signifie socialisation des moyens de production et d'échange, communistes et collectivistes sont nécessairement socialistes. Et à ceux qui affirment que l'anarchie est réactionnaire, il nous suffira de répondre par quelques citations prises entre cent parmi les déclarations des *leaders* mêmes du P. O.

Tout d'abord, Vandervelde n'écrivit-il pas, dans *le Collectivisme* (2e brochure, p. 11) :

« Il est parfaitement exact que la socialisation des moyens de production n'implique pas *nécessairement* l'abolition du salariat.

» Les ouvriers des arsenaux de l'Etat sont des salariés au même titre que les femmes de la Linière gantoise ou les boulangers du *Vooruit*.

» Ce n'est certes pas notre idéal. Nous aspirons ardemment aux transformations morales qui rendront possible la coopération de tous les producteurs d'abord, et peut-être aussi — car il n'est idéal si pur que l'avenir ne puisse réaliser — la communauté anarchiste, débordante de fraternité et de richesses où chacun, faisant ce qu'il voudrait, comme dans l'abbaye de Thélème, donnerait selon ses forces et prendrait selon ses besoins. »

Le Peuple, l'organe officiel du parti, dernièrement encore n'imprimait-il pas cette phrase décisive :

« Certes, l'idéal libertaire nous apparaît comme le point culminant de l'évolution sociale, et rien ne saurait mieux nous séduire que le beau rêve de fraternel communisme, où les hommes seront délivrés de toute contrainte, parce qu'ils se seront débarrassés de tout antagonisme et de toute imperfection, aptes enfin à pratiquer l'altruisme. »

César De Paepe, le bon et savant théoricien du collectivisme, ne chantait-il pas, lui aussi un hymne à l'anarchie, dans cette conférence contradictoire célèbre de Patignies, éditée sous le titre de *César De Paepe en Ardennes*, (p. 27). Ecoutez détracteurs, de la liberté, cette page d'un de ceux qui fut votre maître à tous :

« Mais le but ultérieur que poursuit la révolution c'est l'anéantissement de tout pouvoir, c'est — après une transformation de la société — l'élimination de la politique par l'économie sociale, de l'organisation gouvernementale par l'organisation industrielle, c'est l'anarchie.

» Anarchie, rêve des amants de la liberté intégrale, idole des vrais révolutionnaires ! Longtemps les hommes t'ont calomniée et indignement outragée ; dans leur aveuglement, ils t'ont confondue avec le désordre et le chaos, tandis qu'au contraire le gouvernement, ton ennemi juré, n'est qu'un résultat du désordre social, du chaos économique, comme tu seras toi le résultat de l'ordre, de l'harmonie, de l'équilibre, de la justice. Mais déjà les prophètes t'ont entrevue sous le voile qui couvre l'avenir et t'ont proclamée l'idéal de la démocratie, l'espoir de la liberté, le but suprême de la révolution, la souveraine des temps futurs, la terre promise de l'humanité régénérée !... C'est pour toi que succombèrent les hébertistes en 1793, ils ne songeaient pas que ton heure n'était pas venue ! Et dans ce siècle, que de penseurs ont eu le pressentiment de ta venue et sont descendus dans la tombe en te saluant comme les patriarches mourant saluaient le rédempteur ! Que ton règne arrive, Anarchie ! »

Entre ceux-là et nous, quel est donc le gouffre qui nous sépare ? Une question de temps, d'opportunisme. Mais l'idéal est commun ; et parce que nous avons entrevu la vérité de demain, et que dès aujourd'hui toutes nos forces et nos espérances sont tournées vers sa réalisation la plus proche, que nous préférons lutter pour elle plutôt que pour les «systèmes» intermédiaires que l'on croit nécessaires, les bonzes se dressent de toute la hauteur de leur nullité prétentieuse, les timides se rejettent en arrière, les gavés se rebiffent menacés dans leurs intérêts, et nous lancent l'anathème, l'outrage et la calomnie.

Qu'importe d'ailleurs! c'est le lot commun à tous les penseurs libres.

La doctrine du P. O.

D'accord, nous dirons certains, l'anarchie est l'idéal, mais vous violez la *déclaration de principes* du P. O. en combattant le collectivisme, admis par tous les congrès ouvriers. Certes, « le mot » est bien inscrit dans cette déclaration, mais comme il y a fagot et fagot, il y a aussi collectivisme et collectivisme, et, comme nous le verrons de suite, le collectivisme de la charte du P. O. est l'antipode du collectivisme des brochures éditées par le *Conseil général* de ce même P. O., et des discours de la plupart de ses propagandistes.

En voulez-vous la preuve. Lecteurs, parcourez la avec nous, et analysons la ensuite en regard du texte des brochures publiées sous le *patronage* du P. O. :

1. Les richesses, en général, et spécialement les moyens de production, sont ou des agents naturels ou le fruit du travail — manuel et cérébral — des générations antérieures, aussi bien que de la génération actuelle; elles doivent, par conséquent, être considérées comme le patrimoine commun de l'humanité.

2. Le droit à la jouissance de ce patrimoine, par des individus ou par des groupes, ne peut avoir d'autre fondement que l'utilité sociale, et d'autre but que d'assurer à tout être humain la plus grande somme possible de liberté et de bien-être.

3. La réalisation de cet idéal est incompatible avec le maintien du régime capitaliste qui divise la société en deux classes nécessairement antagonistes : l'une, qui peut jouir de la propriété, sans travail; l'autre, obligée d'abandonner une part de son produit à la classe possédante.

4. Les travailleurs ne peuvent attendre leur complet affranchissement que de la suppression des classes et d'une transformation radicale de la société actuelle.

Cette transformation ne sera pas seulement favorable au prolétariat, mais à l'humanité tout entière ; néanmoins, comme elle est contraire aux intérêts immédiats de la classe possédante, l'émancipation des travailleurs sera essentiellement l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.

Jusqu'ici nous le demandons aux hommes de bonne foi, quel est l'anarchiste-communiste, qui ne pourrait signer cette partie de la charte fondamentale du P. O.? Mais aussi nous posons la question : Les alliances électorales avec les partis bourgeois, contractées un peu partout, les Députations permanentes, les Collèges échevinaux, occupés de concert avec les défenseurs de l'ordre capitaliste, peut-on les justifier devant cette déclaration si nette : « L'émancipation des travailleurs sera *essentiellement* l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ?

Il fut un temps, où Anseele unanimement acclamé des travailleurs, s'écriait en une réunion qui fit scandale dans le clan radical : « Le parti progressiste suivra le drapeau rouge où il ne sera rien. » Depuis lors, en plus d'une manifestation, le drapeau rouge a... suivi le drapeau bleu; doctrinaires, progressistes, socialistes, marchant de pair à compagnon, acclamés encore par tous les moutons de Panurge.

Dès aujourd'hui, ne nous annonce-t-on pas la constitution d'un ministère libéro-socialo-radicaleux?

C'est Anseele encore qui dans la séance de la Chambre du 25 juillet 1901, s'en fait le prophète en ces termes :

> Vous nous reprochez de vouloir devenir ministres !... Mais certainement.
> M. Smeets. — Avec la République !
> M. Anseele. — *Et même sans elle*, etc.
>
> (*Compte-rendu Analytique*, p. 594.)

Cette tactique de « prétendue émancipation des travailleurs » par les gouvernants socialistes unis aux dirigeants bourgeois, est-elle donc « essentiellement

l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » ? Il y a ici violation manifeste, dans les actes, de la doctrine primitive du P. O. N'importe, c'est nous qui sommes les « hérétiques ». Avec l'immortel fabuliste, c'est le cas de répéter :

Selon que vous serez puissants ou misérables
Les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs.

La libération du travail et le P. O.

Passons au paragraphe V de la déclaration de principes, et arrêtons-nous y pour bien en saisir toute la portée révolutionnaire, communiste-anarchique et anti-collectiviste.

V. Ils (les travailleurs) devront avoir pour but, dans l'ordre économique, de s'assurer l'usage libre *et* gratuit *de tous les moyens de production. Ce résultat ne pourra être atteint, dans une société où le travail collectif se substitue de plus en plus au travail individuel, que par l'appropriation collective des agents naturels et des instruments de travail.*

Sans aucun doute, aucun communiste libertaire ne rejettera une telle formule ? « L'usage libre et gratuit de tous les instruments de production » est bien l'un de nos *desiderata* les plus souhaités. Mais d'un autre côté est-ce bien là, la doctrine vulgarisée par les discours des parlementaires, et les brochures éditées sous le patronage du P. O. Voyons, documents en mains. Lisons *la lettre au Courrier de Bruxelles*, de Vandervelde. Voulez-vous savoir si dans la société future le travail sera libre ? Voici la réponse :

« Le collectivisme n'implique *donc pas égalité de rémunération.* Et ceci nous permet de répondre à cette objection banale que, dans une société collectiviste, tous voudraient exercer les métiers les plus agréables et les plus faciles. Il faudra donc, dit-on, employer la contrainte pour obtenir une juste répartition des forces de travail. Le service de la vidange sera obligatoire comme l'est actuellement le service de la garde civique.

» Ne voit-on pas qu'à ce point de vue le régime collectiviste dispose des *mêmes moyens d'action* que le régime capitaliste ?

» *Qu'est-ce qui se passe aujourd'hui, quand il y a trop d'ouvriers dans une branche d'industrie ? Les salaires baissent ; au contraire, quand il y en a trop peu, les salaires montent.*

» *La même sanction existerait dans une société collectiviste :* la part de l'Etat prélevée et le salaire *miminum* payé, *la part de chacun dans l'excédent à répartir serait d'autant plus petite que les partageants seraient plus nombreux.*

» *Par conséquent les métiers encombrés seraient peu rémunérateurs ;* les métiers désertés, les tâches ingrates ou périlleuses recevraient une rémunération plus considérables. » (p. 15).

Où est donc la *liberté* du travail ici ? C'est la concurrence, *la force anonyme* contre laquelle il n'y a nul recours, qui comme aujourd'hui, parque les travailleurs. Où est-elle cette *gratuité* de l'usage des instruments de production, alors que cette concurrence, ne permet même pas d'appliquer la formule collectiviste « à chacun selon son travail » et que *les métiers encombrés seront peu rémunérateurs*, ou si l'on veut, comme Vandervelde corrige ailleurs ce qu'il y avait de trop dur dans cette constatation « *relativement* peu rémunérateurs »? (Voir : *Le collectivisme et l'Evolution industrielle.*) Le fait est là, indubitable, une partie du salaire, sera enlevé à certains par le jeu de la concurrence entre les travailleurs des diverses professions, et là où il y a enlèvement d'une partie du produit du travail, sous quelque forme ou quelque nom qu'elle se présente, l'usage des moyens de production cesse d'être gratuit.

Ajoutez encore que sera prélevé sur chaque producteur de quoi indemniser les anciens détenteurs de la richesse, car ces messieurs se proposent d'indemniser nos exploiteurs !

Ce n'est pas tout : un autre facteur de l'organisation collectiviste, vient encore rendre vaine cette

promesse de la gratuité de l'usage des instruments de travail. C'est la *hiérarchie des salaires*.

« La hiérarchie des traitements qui existe aujourd'hui dans les services publics ne disparaîtrait pas en régime socialiste, seulement au lieu d'être fixée par voie d'autorité, elle serait établie par les intéressés eux-mêmes ». (Lettre au *Courrier de Bruxelles*, p. 15).

Comment dès lors, peut-on parler *d'usage gratuit* des instruments? N'est-il pas évident que le surplus des salaires payés aux employés supérieurs, et aux ouvriers qualifiés sera pris sur le travail des manœuvres de la société collectiviste? C'est l'extorsion d'une *plus-value* par une aristocratie de travailleurs.

G. Deville, dans son *Essai sur le socialisme scientifique*. (Biblioth. du P. O. B., p. 112), émet des idées analogues aux précédentes, et non moins attentatoires à la liberté de production et de consommation du travailleur.

« La différence, pour un même gain, écrit-il, entre le temps employé à des travaux ordinaires et celui employé à des travaux pénibles, *variera d'après l'offre et la demande de ces derniers travaux*. On n'aura pas à condamner une catégorie de travailleurs à les exécuter. Il n'existera pour personne en cette matière, ni obligation directe émanant d'une législation spéciale, ni obligation indirecte conséquence de l'impossibilité de trouver à vivre en faisant autre chose. Ceux qui accompliront ces besognes seraient absolument libres de se livrer à d'autres travaux. »

Etrange liberté absolue du travail, on en conviendra, que celle qui consiste à choisir librement (!) son travail sous la domination toute puissante de la loi de l'offre et de la demande ! A ce compte-là nos travailleurs aussi sont absolument libres du choix de leur forme de servitude. J'aime presque autant la *réquisition*, cette pire forme de la servitude, que Jules Guesde, dans un discours reproduit avec orgueil par toute la presse socialiste, ne rejetait pas éventuellement pour la société future, ou bien le *travail obligatoire* que Bertrand nous prédit en ces termes pour la société autoritaire de ses rêves, dans une brochure publiée au *Peuple* en 1893 :

« On peut dire sans exagération, que si tous les hommes valides travaillaient — car le travail est un devoir *et il serait obligatoire* pour tous les valides, on travaillerait moins et on recevrait davantage. (Qu'est-ce que *le Socialisme*, p. 9.)

Si nous étions chrétiens encore, ce serait le cas de nous écrier : « De cette rage de liberté, délivrez-nous Seigneur ! »

N'importe, ces collectivistes sont les défenseurs orthodoxes de la *déclaration de principes* du P. O. Nous qui voulons l'organisation du travail sur la base d'associations librement choisies, autonomes et fédérées, où *chacun donnera suivant ses aptitudes et prendra selon ses besoins*, nous sommes les schismatiques violateurs de la doctrine et des principes. En vérité, c'est risible, et il faut que soit bien vraie encore cette triste constatation de Bertrand, servant d'entrée en matière à l'une de ses brochures, pour qu'une masse inconsciente de travailleurs applaudissent aux exclusions accomplies ou projetées :

« Depuis quelques années, on parle beaucoup de socialistes et de socialisme. Plus un jour ne se passe sans qu'un journal ne s'occupe des revendications qu'on a baptisées du nom de « socialistes ». Pas une manifestation ouvrière, pas une grève, pas une émeute n'éclate sans que le mot socialisme y soit mêlé.

» Et cependant, les théories socialistes sont relativement peu connues. Des milliers de travailleurs se disent socialistes ou se croient tels et, en réalité, ils ne sauraient expliquer les idées pour lesquelles, au besoin, ils se feraient tuer. Ils souffrent et aspirent à une vie meilleure. C'est cette aspiration au bien-être, c'est cette soif de bonheur et de justice qui les pousse en avant, sans savoir au juste ce que signifient ces mots : socialisme, collectivisme, communisme. » (Qu'est-ce que *le Socialisme*, p. 1.)

Hélas ! oui, les foires électorales, les boniments parlementaires ont tellement émancipé les travailleurs qu'ils en sont encore là pour la plupart : l'ignorance absolue des vraies données du socialisme.

Mais poursuivons notre examen critique, et plus nous irons, plus nous verrons combien la doctrine socialiste a été tronquée, falsifiée ou incomprise par les rédacteurs de brochures à l'usage de la masse.

L'Etat et le P. O.

VI. La transformation du régime capitaliste en régime collectiviste doit nécessairement être accompagnée de transformations corrélatives :

a/ Dans l'ordre moral, *par le développement des sentiments altruistes et la pratique de la solidarité ;*

b/ Dans l'ordre politique, *par la* transformation de l'Etat *en administration des choses,* dit encore la *déclaration de principes du P. O.*

Parfait, nous dira-t-on, tout le monde est d'accord là-dessus : « Transformation de l'Etat en administration des choses ». Que signifie alors cette page de Bertrand, définissant le socialisme :

« A l'*individu, souverain maître aujourd'hui,* ils (les socialistes) substitueront la *collectivité.*

» Le *socialisme,* c'est le contraire de l'*individualisme.* Où il y a guerre d'intérêts il préconise la solidarité.

» Comment la société serait-elle organisée par les socialistes ? Il est difficile, sinon impossible, de prévoir ce que sera la société dans cent ans. On peut cependant indiquer dans ses grandes lignes, ce que sera la *société socialiste de demain.*

» D'abord, la terre, les maisons, les ateliers, les machines, seraient la propriété de l'Etat, c'est-à-dire de tous et administrés soit par l'Etat, soit par les communes.

» L'Etat, organisé démocratiquement, représenterait nécessairement le pays tout entier et non plus quelques privilégiés.

» Toutes les industries — y compris l'industrie agricole — seraient transformées en services publics. Ce

n'est pas là une impossibilité puisque, aujourd'hui déjà, il en est ainsi en partie.

» L'Etat actuellement est propriétaire des routes, des canaux. Pourquoi ne le serait-il pas de tout le sol et des maisons ? L'Etat est propriétaire de forêts immenses qu'il fait entretenir et dont il vend les produits. Pourquoi ne le ferait-il pas des terres cultivables ?

» L'Etat, en Belgique, n'exploite-t-il pas les chemins de fer, les postes, le télégraphe ? Quelle difficulté ou impossibilité y aurait-il à voir ce même Etat exploiter, en services publics, les charbonnages et toutes les autres industries, au fur et à mesure où elles seraient centralisées par quelques grosses sociétés anonymes ! Aucune !»

(*Qu'est-ce que le Socialisme,* p. 5 et 6.) — Bibliothèque de Propagande Socialiste.

« La transformation, par l'Etat, des industries privées en services publics, n'est donc pas impossible, puisqu'elle existe en partie aujourd'hui.

» Mais, objectera-t-on peut-être, l'Etat est-il capable de remplir cette mission ?

» Nous répondrons carrément : oui.....

» .....Tous les citoyens seraient des fonctionnaires de l'Etat ou de la commune, et on se fait des gorges chaudes à cette idée ! Pourquoi pas, s'il vous plait ? Ne vaut-il pas mieux être fonctionnaire de l'Etat que d'être le domestique d'une société de capitalistes ? » (p. 7.)

Ou la signification véritable des mots et des choses nous échappe, ou ce collectivisme de député est du pur étatisme et du plus autoritaire. Et qu'a donc de commun une telle doctrine avec la *déclaration* du P. O. citée plus haut. Beaucoup de socialistes du P. O., il est vrai, répugnent à ce socialisme de bureaucrates et de fonctionnaires. Vandervelde est de ceux-là, et il s'élève hautement contre une telle centralisation, despotique inévitablement.

« L'Etat capitaliste, dit-il, a pour but le gouvernement des hommes : il lui faut des pouvoirs centralisés, des ministres à poigne, des soldats obéissant aveuglément à la consigne ; élargissez son domaine et vous créez une vaste caserne, vous instaurez une république de ronds de cuir !

»L'Etat collectiviste, au contaire, aura pour but l'administration des choses. Il lui faudra une organisation décentralisée, des hommes de science et de pratique, des forces industrielles auxquels on demandera surtout de la spontanéité et de l'initiative.

»Aujourd'hui, suivant l'expression de Saint-Simon, l'Etat est l'organe de ceux qui ont contre ceux qui font. Demain, il sera l'organe de ceux qui font contre ceux qui ont. » (*Le Collectivisme*, 2e broch. p. 13 et 14).

Et, cependant, lui non plus n'est pas d'accord avec la *déclaration de principes*, car dans la même brochure n'écrit-il pas (p. 7) :

«Il doit y avoir entre l'Etat, gouvernement des hommes, et l'Etat administrateur des choses, la même *séparation* qu'entre l'estomac et le cerveau. »

Or, qui dit « *séparation* du gouvernement des hommes et de l'administration des choses » est loin de dire « *transformation* de l'Etat *en* administration des choses ». Cette dernière formule implique nécessairement la *suppression* radicale de l'Etat politique et policier ; la première, au contraire, en implique la *conservation*, quelque tempérament démocratique qu'on veuille bien y apporter dans la suite. Le communisme libertaire seul réalisera cette *transformation par la suppression* de l'Etat gendarme et de la masse odieuse de ses soutiens et de ses parasites : législateurs, juges, gendarmes, policiers, gratte-papier, soudards et prêtres. Lui seul organisera alors l'administration des choses, non pas centralisée et despotique, mais libre, et en services autonomes, par la constitution de groupes, en voie de perpétuelle transformation. Avions-nous raison d'appeler tantôt l'attention sur la partie hautement anarchique de la charte du P. O. dont on nous prétend les adversaires ?

Mais, voici bien autre chose. En lisant l'*Essai sur le socialisme scientifique*, de G. Deuille, (p. 84 et 85, Bibliothèque populaire du P. O. B.), nous tombons sur des pages qui auraient dû faire pousser de

hauts cris aux éditeurs partisans de la conquête de l'Etat. Il n'en a rien été. Pourquoi ? Si elles eussent été éditées par nous, le Conseil général nous eut rappelé au respect des décisions des Congrès. Lisons et applaudissons :

« L'état n'est pas, ainsi que l'imprime certain bourgeois entré dans le parti socialiste, comme le ver dans le fruit, pour contenter ses appétits malsains en le désorganisant, « l'ensemble des services publics déjà constitués », *c'est-à-dire quelque chose qui n'a besoin que de corrections par-ci, d'adjonctions par-là.*

» *Il n'y a pas à perfectionner, mais à supprimer l'Etat*, qui n'est que l'organisation de la classe exploitante pour garantir son exploitation et maintenir dans la soumission ses exploités. *Or, c'est un mauvais système pour détruire quelque chose que de commencer par le fortifier. Et ce serait augmenter la force de resistance de l'Etat que de favoriser l'accaparement par lui des moyens de production, c'est à dire de domination.* Ne voyons-nous pas les ouvriers des industries d'Etat courbés, comparativement aux autres, sous un joug plus pénible à secouer ?

» Tandis qu'elle serait, de la sorte, préjudiciable aux ouvriers, la transformation en services publics, par les rachats auxquels elle donnerait lieu, serait une source nouvelle de tripotages financiers et bénéficierait aux capitalistes.

» *D'autre part, cette transformation ne faciliterait en rien la tâche du socialisme.* Il ne sera pas plus difficile de s'emparer de la Banque de France ou des chemins de fer (des Compagnies) que des postes et télégraphes ; *la prise de possessions des grands organismes de production appartenant à des sociétés de capitalistes, sera aussi aisée que s'ils appartenaient à l'Etat.* »

Si cette superbe déclaration est d'accord avec la *déclaration de principes*, elle est certes en opposition avec la tactique admise par nos socialistes parlementaires, votant le rachat des chemins de fer et des téléphones, et préconisant dès aujourd'hui et en régime bourgeois, l'organisation du monopole d'Etat de l'alcool, des tabacs, de la fabrication du sucre,

etc., etc. N'empêche d'ailleurs ! Ils sont les vestales qui gardent fidèlement la petite flamme tremblotante de l'idéal socialiste.

La religion et le P. O.

Nous en arrivons au § VII[e] et dernier de la *déclaration de principes* admise définitivement par le congrès de Charleroi en 1894.

VII. Le socialisme doit donc poursuivre simultanément l'émancipation économiques, morale *et politique du prolétariat.* Néanmoins, le point de vue économique doit être dominant, *car la concentration des capitaux entre les mains d'une seule classe constitue la base de toutes les autres formes de sa domination.*

Pour la réalisation de ces principes :

Le Parti Ouvrier déclare,

Qu'il se considère comme le représentant, non seulement de la classe ouvrière, mais de tous les opprimés, sans distinction de nationalité, de culte *ou de race.*

Qui ne voit tout d'abord ici une contradiction choquante? Ou bien le P.O. défendra les opprimés de toutes religions, et laissera la religion en dehors des luttes de partis ? Les naïvetés, ou les contre-vérités des doctrines religieuses, leur morale antihumaine, leurs pratiques charlatanesques, ne seront donc plus combattues par les propagandistes du P. O. ? Mais alors celui-ci peut-il sérieusement prétendre à l'émancipation morale des asservis ? Assurément non. C'est cependant la thèse admise par les congrès, et spécialement par celui de Bruxelles, (1893) où s'élabora d'abord le programme du P.O. et cela est si vrai que dans le compte-rendu officiel de celui-ci, nous lisons (p. 6) :

«Sur interpellation de Demblon, Vandervelde déclare que l'un des points de la déclaration de principes *ne vise pas la religion*, mais *les institutions officielles religieuses.* Demblon insiste pour que ce point ne soit pas inscrit dans le préambule afin d'éviter toute équivoque.» (p. 6)

Risum teneatis amici. Amis ne pouffez pas de rire ! C'est le même interpellateur qui précisément s'est acquis une renommée... soyons polis... plutôt drôle (on peut dire des choses vraies de façon ridicule) par ses attaques sur la virginité de la Vierge, l'existence supposée du Christ, et la kyrielle des dogmes et des sacrés mystères.

N'empêche que celui-ci est parmi les plus acharnés qui réclament les exclusions pour violation des principes. Les hommes ont de ces pertes de mémoire et de ces incohérences, encore qu'il en est qui supportèrent jadis le poids des colères bourgeoises et gouvernementales, pour avoir trop ouvertement affirmé leurs convictions.

L'Internationalisme

Avant d'en arriver à la *tactique du P. O.*, disons deux mots de la conduite des parlementaires vis-à-vis de l'internationalisme.

Les socialistes de tous les pays doivent être solidaires, l'émancipation des travailleurs n'étant pas une œuvre nationale, mais internationale, avaient proclamé les fondateurs du P. O. Certes, ce n'est pas les anarchistes, sans-patrie, qui contrediront à pareille déclaration. Celle-ci n'implique-t-elle pas la lutte continuelle contre la guerre, partant, contre toute forme de despotisme militaire, et le refus d'élever de quelque manière que ce soit le budget du militarisme ?

Et, que voyons-nous? Les parlementaires socialistes votèrent l'augmentation de la solde des militaires, proposée par le gouvernement clérical, et cela par crainte du corps électoral. N'était-ce pas participer directement au maintien du régime militariste ?

Edmond Picard, sénateur socialiste, ne s'enorgueillit-il pas jadis de ce que son fils accomplit son service à la caserne? Ne défendit-il pas, dans un discours resté célèbre, le service militaire obligatoire — servitude universelle? A diverses reprises des députés

socialistes ne protestèrent-ils pas contre le salaire minime des gendarmes ? Corps d'armée nuisible à la classe ouvrière s'il en fut ! Demain l'encasernement général et obligatoire ne passera-t-il pas avec le concours des députés socialistes, sous prétexte de l'esprit de justice de cette réforme. Egalité dans l'esclavage ! Guesde en France, Bebel, en Allemagne, ne déclarèrent-ils pas solennellement qu'en cas d'invasion ils se logeraient réciproquement des balles dans la poitrine, au lieu d'essayer de « jeter la révolution dans les jambes des armées en marche » ? La nation armée elle-même, si elle était possible dans nos pays aux classes antagoniques, aurait-elle une autre mission que de servir contre l'étranger ? Enfin, certains droits de douane ne sont-ils pas votés par les socialistes — tels en France les droits d'entrée sur les blés, impôt de la faim, pesant et sur les nationaux et sur les étrangers ? Tout ceci ne constitue-t-il pas un bien singulier internationalisme, une bien étrange solidarité ? Combien haute, apparait en regard de tout ceci, la conception de sans-patrie de l'anarchiste, irréductible adversaire de tout militarisme et criant bien haut son admiration pour les réfractaires à l'encasernement, et sa solidarité avec certains syndicats français créant le sou du soldat, destiné à soutenir à l'étranger leurs membres arrachant de leurs épaules la livrée de la servitude militaire.

La politique et le parlementarisme

Arrivons-en enfin au point délicat de cet exposé : « la tactique parlementaire », délicat, disons-nous, puisque notre opposition à celle-ci ameuta contre nous toutes les colères des politiciens. Nous en sommes au dernier alinéa de la *déclaration* qui dit :

Que, dans leur lutte contre la classe capitaliste, les travailleurs doivent combattre par tous les moyens qui sont en leur pouvoir et, notamment, par l'action politique, le développement des associations libres et l'incessante propagation des principes socialistes.

Qui donc, des travailleurs anarchistes ou des socialistes parlementaires, se rapproche le plus de cette doctrine ?

Le parlementaire, pénétrant dans l'Etat, s'y adaptant, s'essayant à un réformisme homœopathique et souvent ridiculement mesquin et illusoire, fortifiant l'Etat bourgeois par la reprise successive des services publics, tenant l'action syndicale et révolutionnaire en suspicion, et, à chaque élection, propageant des principes qui n'ont de socialistes que le nom qu'on leur prête, et des réformes qui pourraient aussi être défendues par des progressistes, voire même des conservateurs — journée de travail légale, minimum de salaire légal, pensions ouvrières, etc., — car elles n'entravent en rien les rouages et les institutions de la société bourgeoise ?

Ou bien est-ce l'anarchiste prêchant l'abolition complète de l'*Etat*, réclamant la liberté *entière* de parole, de pensée, de presse, de réunion, d'association, par la disparition radicale de toutes les entraves de la loi, car la loi toujours est restrictive de la liberté pour une majorité ou une minorité ; poussant à la résistance individuelle ou collective de chaque jour à toutes les vexations patronales, policières ou bureaucratiques; propageant incessamment, dans toute son ampleur, le socialisme intégral, antipropriétaire, antireligieux, antiautoritaire, communiste et libertaire ?

Qui donc affirme, comme nous l'avons vu plus haut, que dans la poursuite simultanée de l'émancipation économique, morale et politique du prolétariat *le point de vue économique doit être dominant, car la concentration des capitaux entre les mains d'une seule classe constitue la base de toutes les autres formes de sa domination* ?

Le parlementaire faisant de la lutte électorale, le

pivot de toutes les transformations sociales du présent et de l'avenir ou l'anarchiste préconisant, en même temps que la résistance à l'Etat, la lutte directe et sans trêve sur le terrain économique, le boycottage, le sabottage, et s'efforçant d'organiser la grève générale révolutionnaire, pour la reprise communiste des instruments de production?

La réponse à ces questions n'est pas douteuse.

Oui, certes, dira-t-on, mais la *lutte politique*, que vous rejetez?

En vérité, il y a là une misérable équivoque, car on s'obstine à prendre pour synonymes action politique et action parlementaire. C'est tout simplement assimiler la partie au tout. Puis sans cesse on se sert du mot « politique » dans deux sens bien distincts, et que l'on emploie indifféremment l'un pour l'autre, mais bien à tort.

« Il y a d'une part certaines institutions acquises et leur fonctionnement, c'est-à-dire en somme une entreprise de gouvernement avec ses rouages, quels qu'ils soient, ministères et parlement, élections et comités, tactiques et hiérarchies. C'est ainsi que l'on dit : faire de la politique, un homme politique, un événement politique.

» Et il y a d'autre part le principe général de la conduite humaine, la notion morale appliquée à l'évolution et à la direction d'une collectivite, une conception idéale de vie individuelle et sociale qui devient l'esprit d'une époque, le ressort d'un groupe ou d'une classe, le point de départ d'une transformation sociale. On dit en ce sens un principe politique, les sciences morales et politiques, le point de vue politique (par opposition au point de vue économique).

» D'un côté, des formes d'action connues et réglées d'avance. De l'autre, de libres principes d'action. » (*Temps Nouveaux*, n° 30, Charles Albert 1901).

Au sens élevé du mot, qui vient d'être défini, nous ne refusons pas de faire de l'*action politique*. Nous ne le pourrions même pas, car l'anarchie est une

forme de société se caractérisant *politiquement* par l'absence de gouvernement, et par l'entente librement consentie des individus et des groupes. De là à prendre part à l'écœurante comédie des luttes électorales, des compétitions de partis, des chamailleries parlementaires, il y a loin !

Mais prenons l'action politique dans son sens étroit d'action parlementaire. Il est de toute évidence que celle-ci n'est pas un but, mais un simple moyen, *une simple tactique*. Or, qui dit tactique dit révision possible de celle-ci. L'histoire de nos quelques années de luttes électorales n'est-elle pas là pour affirmer que dans les alliances, la tactique électorale est en continuelle transformation? N'en est-il pas de même avec l'adoption de la représentation proportionnelle, et le renvoi aux... calendes grecques des droits électoraux des femmes? Pourquoi dès lors ne nous serait-il pas permis d'attaquer le parlementarisme, pour en arriver à adopter des moyens de lutte qui nous paraissent devoir conduire plus rapidement le prolétariat au but qu'il s'est assigné : la société communiste.

« Décisions des Congrès, discipline du parti, respect des décisions », dira-t-on !

Fort bien, mais alors pourquoi donc certains ont-ils le droit d'attaquer ce qui doit être considéré par le « menu fretin » du parti comme un dogme?

En voulez-vous des preuves? En voici et de nombreuses. Qu'écrit Vandervelde dans *L'Avenir Social* de novembre 1896, revue officielle du P. O. :

« Quand les anarchistes veulent exprimer tout leur mépris à un partisan de l'action politique, ils ne manquent pas de l'appeler « socialiste parlementaire ».

»L'épithète n'a rien qui nous blesse; il nous arrive parfois de l'employer par abréviation, mais, pour peu qu'on y réfléchisse, elle est évidemment inexacte : tout socialiste, par cela même qu'il est socialiste, doit être logiquement *antiparlementaire*.

»Nous ne devenons pas plus partisans du régime parlementaire parce que nous en tirons tout ce qu'il peut

donner, que nous ne sommes partisans du régime capitaliste, parce que nous lui empruntons les éléments de l'ordre nouveau.

»Au reste, les deux choses se tiennent. Le parlementarisme n'est que la forme politique du capitalisme. Ils naissent en même temps, suivent la même évolution et, en même temps aussi, manifestent des symptômes de décadence.

» Révolution politique et révolution industrielle coïncident. Le Parlement d'Angleterre apparaît avec les premières manufactures. Les institutions représentatives se répandent dans l'Europe occidentale à mesure que le régime capitaliste gagne du terrain. Elles se sont établies depuis quelques années — superficielles comme le capitalisme lui-même — dans des pays tels que la Serbie, la Roumanie, la Grèce, où le Parlement ne ressemble pas plus à la Chambre des communes que les moulins à huile de l'Attique ne ressemblent aux fabriques géantes du Lancashire. Enfin, conquête ultime, le Japon s'est donné des députés, en même temps que des navires de guerre et des manufactures à l'européenne.

»Né avec le capitalisme, le régime parlementaire a passé par les mêmes phases : progrès, apogée, décadence.»

Nous n'essayerons pas de mieux dire.

Voulez-vous maintenant son appréciation sur la valeur du parlementarisme ? La voici en termes suggestifs :

« La machine parlementaire excellente pour serrer les cordons de la bourse aux gouvernements d'ancien régime est un détestable instrument de réformes sociales. Elle fonctionne lentement, péniblement ; son effet utile se réduit au minimum ; et à mesure que nous avançons, que les problèmes se multiplient, que les solutions deviennent plus nécessaires, les choses vont de mal en pis et le discrédit des institutions représentatives augmente.

Jadis les bonnes gens étaient convaincues qu'un parlement pouvait tout faire, sauf changer un homme en femme ou vice-versa. Aujourd'hui, l'on exagère *peut-être* en sens contraire, mais, en tout cas on comprend à

merveille que l'action législative est fort limitée, relativement superficielle, beaucoup moins profonde par exemple, que celle des associations libres ou des groupes locaux » (*Avenir social*, p. 259, 1re année, n° 7)...

«...*Il suffit d'avoir passé quelques mois dans une assemblée législative pour se convaincre, qu'au point de vue de l'initiative parlementaire, la minorité n'est rien, et la majorité, fort peu de chose* » (p. 261).

Voulez-vous aussi, publiée « sous le patronage du P. O. B. », l'opinion de G. Deville, sur la valeur émancipatrice du Suffrage Universel ?

« Au point de vue politique, la bourgeoisie ressasse aux ouvriers que, s'ils désirent des réformes, ils sont souverains, ils ont le suffrage universel opérant dans les conditions qu'il lui a plu d'indiquer, au moment choisi par eux. Ils seraient vraiment bien difficiles de ne pas se contenter de *cette arme de papier*, avec laquelle ils ne peuvent rien contre ceux qu'ils ont à combattre.

» Détentrice des moyens de production, la minorité est maîtresse absolue de l'existence d'une majorité qui ne peut satisfaire ses besoins organiques les plus urgents qu'à l'aide du salaire. Pour avoir ce salaire indispensable, elle est obligée de s'incliner devant les volontés de ceux qui, pouvant seuls le fournir, disposent souverainement de la vie et de la liberté de tous.

»La souveraineté sans la propriété n'est pas seulement inutile, elle est *le plus perfide des pièges*. (*Essai sur le socialisme scientifique*, Bibliothèque Populaire du P. O. B., p. 126.)

Et plus loin p. 130 et 131 :

« Le Suffrage Universel voile, au bénéfice de la bourgeoisie, la véritable lutte à entreprendre. On amuse le peuple avec les fadaises politiciennes, on s'efforce de l'intéresser à la modification de tel ou tel rouage de la machine gouvernementale ; qu'importe, en réalité, une modification, si le but de la machine est toujours le même, et il sera le même tant qu'il y aura des privilèges économiques à protéger ; qu'importe à ceux qu'elle doit toujours broyer, un changement de forme dans le mode d'écrassement ?

» Prétendre obtenir par le Suffrage Universel une réforme sociale, prétendre arriver par cet expédient à

la destruction de la tyrannie de l'atelier, de la pire des monarchies, de la monarchie patronale, c'est singulièrement s'abuser sur le pouvoir de ce suffrage. »

Tenez-vous enfin à connaître, sur le *Droit de Suffrage des Femmes*, la pensée du même Deville, et sans doute un peu de ceux qui éditèrent cette brochure de propagande.

« Sachant que le droit de suffrage est impuissant à amener l'émancipation humaine, nous ne pouvons commettre la faute de perdre un temps précieux à poursuivre un but qui, par impossible supposé atteint, serait incapable d'améliorer la situation de la femme. Ce serait pour elle et pour ceux dont les efforts auraient été égarés, une déception de plus à ajouter à toutes celles que le Suffrage Universel a causées; seulement la responsabilité, cette fois, retomberait entière sur ceux qui se seraient abandonnés à un sentimentalisme par trop irréfléchi. L'émancipation féminine est subordonnée à la transformation économique, et ce n'est qu'en travaillant à celle-ci qu'on fera réellement quelque chose pour celle-là; agir autrement c'est sciemment ou non se faire *complices de diversions nuisibles aux intérêts qu'on affecte de défendre.* » (Id. p. 133).

A quoi donc servira le S. U. ?

Selon ce révolutionnaire qui, depuis, fit comme tant d'autres : entra au parlement en reniant ses « erreurs » et ses « exagérations » de jeunesse, le voici :

«Si on doit user du Suffrage Universel puisqu'il existe, il ne faut lui demander que ce qu'il peut donner. Qu'il serve à réparer le mal causé par la fusion politique du prolétariat et de la bourgeoisie, en formant, en dehors de tous les partis bourgeois, l'armée de la révolution sociale .» (p. 130 et 131 id.)

Ce n'est pas précisément la tactique qu'ont suivie nos « alliançards » socialistes !

Je ne voudrais pas terminer ces suggestives citations, éditées encore une fois sous le contrôle du *Conseil Général*, chargé de faire respecter « le *programme*, les *statuts* et les *décisions des Congrès* », sans donner une récente appréciation d'un

député, et que l'on trouvera dans le discours inséré dans *L'Avenir Social*, sous le titre qui, à lui seul, en indique toute la portée : « La fin du parlementarisme ». (Octobre 1901, p. 545.)

«En résumé, les parlements, dit Jules Destrée, se sont montrés mauvais administrateurs des deniers publics, enclins à s'arroger un pouvoir sans limites, médiocres législateurs. Gérer les finances, assurer la liberté, faire des lois, c'était là ce qu'on demandait au régime, c'était bien là les domaines où devait s'affirmer son excellence, et c'est bien là où il apparaît impuissant, presque dangereux, parfois malfaisant.

» C'est au point de vue du droit public que je me suis placé jusqu'ici ; si j'avais voulu me placer au point de vue esthétique ou moral, j'aurais pu assombrir beaucoup plus le tableau.

»Tous les parlements modernes naissent au milieu de la fange des campagnes personnelles et des corruptions électorales; tous vivent dans une atmosphère avilissante *à l'influence de laquelle il est malaisé d'échapper. Mensonges perpétuels, compétitions féroces, vénalités lamentables, intellectualités misérables,* de temps en temps quelque scandale retentissant vient éclairer l'abîme et arracher leur prestige à nos souverains éphémères. On crie, on s'indigne, on accuse les individus, *sans s'apercevoir qu'ils ne sont que le produit fatal du milieu. On les remplace par d'autres... qui recommencent.* (p. 545.)

«...Un mépris monte qui dépasse les hommes et atteint le régime même. » (p. 534.)

Encore un peu, et Destrée parlait de « Guguss » et de «ménagerie» parlementaires ! Hélas ! il est encore parlementaire ! N'importe, il est heureux que lui et tant d'autres que j'ai cités ne fassent point partie d'un groupe affilié à la *Fédération liégeoise.* Il leur eut été difficile de ne pas être frappés des foudres dont nous menace l'ordre du jour, que nous reproduisons encore une fois, tant il nous semble truculent de discipline et de crétinisme « majorité compacte ».

« La Fédération Liégeoise.

Considérant que le parlementarisme et le S. U. sont des moyens d'action essentiels du Parti.

1° Que ces moyens d'action ont été arrêtés par tous les Congrès ;

2° Qu'il est *impossible d'admettre qu'une minorité dans un parti s'insurge contre la majorité ;*

Qu'il est inadmissible *que, dans la presse ou à la tribune publique, des membres du parti se montrent en contradiction entre eux* et donnent ainsi à la population qu'ils ont pour mission d'amener au socialisme, *le spectacle de l'incohérence* et sèment ainsi dans les esprits non des convictions, mais des doutes et des méfiances à l'égard du Parti ;

Décide :

Les groupes fédérés sont invités à exclure de leur sein les membres qui se trouvent publiquement en contradiction avec l'énoncé du présent ordre du jour, sous peine d'être eux-mêmes exclus du Parti. »

O misérable étroitesse d'esprit de gens qui se croient encore le droit de s'affirmer des penseurs libres !

CONCLUSION

Il est temps de conclure ce trop long exposé. Faisons-le rapidement.

Nous avons suffisamment prouvé que rien, dans la *déclaration de principes du P. O.*, n'autorise à exclure les anarchistes des groupes qui l'ont acceptée ;

Que ceux-ci seuls sont réellement d'accord avec elle, tant dans leurs actes que dans l'énoncé de leurs doctrines ;

Que les parlementaires socialistes, au contraire, violent la charte du Parti Ouvrier, tant dans leurs votes au parlement que dans leur propagande orale et écrite ;

Que si nous avons critiqué le S. U. et la tactique parlementaire, le *Conseil Général*, lui aussi, a permis, depuis toujours, des attaques aussi âpres et aussi justifiées que les nôtres, éditées sous son patronage ;

Qu'enfin, la tactique est, par définition même, une chose essentiellement réformable et en voie de continuelle transformation.

En est-ce assez pour ouvrir les yeux aux camarades sincères mais trompés ?

Comprendront-ils les mobiles intéressés de ceux qui poussent à la création de nouveaux dogmes, à la sanctification des hommes, à la création d'une *religion nouvelle* dont ils seraient les grands prêtres infaillibles et les bénéficiaires adulés ?

Ecouteront-ils les sages avis que César De Paepe, quelques jours avant de mourir, écrivait aux délégués du Congrès de Louvain, en 1890.

« Fuir les divisions, les éviter, les étouffer dans » l'œuf, telle doit être *votre* tactique à vous ; et pour » cela que votre programme, *reste le plus large pos-* » *sible*, que le titre du Parti reste assez général pour » abriter *tout ceux qui dans le prolétariat belge, veu-* » *lent travailler à l'émancipation* intellectuelle et maté- » rielle, politique et économique de la masse des » déshérités..... Tel groupe parmi nous aura peut-être » plus de propension pour telle ou telle épithète ; soit, » qu'il la prenne, qu'*il s'intitule communiste, répu-* » *blicain, anarchiste même s'il lui plait, ou qu'il* » *s'intitule démocrate, mutuelliste, coopérateur, ou* » *de tout autre titre aussi peu effrayant ;* c'est son » affaire. Mais que tous viennent se ranger sous cette » appellation qui depuis sa fondation est celle de notre » parti : *Le Parti Ouvrier.* » (VI^e^ Congrès du P. O. B., p. 47 et 48.)

Ces conseils d'un philosophe au déclin de sa vie, — gage de sincérité, — seront-ils écoutés ? Nous en avons la conviction encore. Et si les camarades avec lui ne s'écrient pas : « Que ton règne arrive, anarchie » ! au moins avec le bonhomme Lafontaine répèteront-ils :

Notre ennemi c'est notre maître
Je vous le dis en bon français !

Quoi qu'il arrive, le prolétariat universel est en marche vers l'anarchie et rien ne l'arrêtera.

Lucien HÉNAULT.